

ORDRE DU JOUR

- 1 – Désignation du secrétaire de séance
- 2 – Validation du procès-verbal du conseil municipal du 22/02/2024 et du conseil municipal du 28/03/2024
- 3 – Arrêt du projet de PLUI-H
- 4 – Subventions aux associations
- 5 – Autorisation à Mr le Maire pour demander des subventions pour le financement de l'étude du schéma directeur de gestion des eaux pluviales
- 6 – Décision modificative n°1-2024
- 7 – Décisions du Maire prises en vertu de l'article L2122-22 du CGCT
(Document remis le jour du conseil)

QUESTIONS DIVERSES

- Participation aux élections Européennes du 9 juin 2024 – Planning
- Loi Egalim : Information sur l'inscription de la cantine municipale sur le site gouvernemental « ma cantine » et incidences



Le Maire de PLOMODIERN
Joël BLAIZE